



ASSOCIATION HUMANITAIRE SŒUR MARIE COLETTE

14 place Etienne Pernet 75015 Paris

<http://www.ahsmc.fr>

N° siren 428 464 150 contact@ahsmc.fr

Journal n° 33 - Décembre 2021

Nouvelles de nos missions

L'année 2021 a été marquée par la **crise du Covid**, et par son impact fort sur nos actions. Même si celles-ci se sont prolongées, malgré les difficultés rencontrées.

Elle a été aussi marquée par la **famine (kéré)** dans le sud de Madagascar, qui a touché certaines des missions que nous soutenons.

Vous avez été nombreux à répondre favorablement à nos appels. Nous vous en remercions chaleureusement !

L'association a pu, malgré tout, poursuivre son **programme d'investissement en infrastructures** grâce à la fidélité et la générosité renouvelées de ses donateurs (particuliers, étudiants, entreprises, fondations).

Bien que nous n'ayons pas pu nous rendre, ni à Madagascar, ni en RCA, nous en avons profité pour étoffer les équipes sur place, capables de nous aider à accompagner la croissance de nos activités et à **améliorer les remontées d'informations concernant les filleuls** vers les parrains et les donateurs.

Cette année est également marquée par l'augmentation du nombre d'enfants que nous aidons et de parrains : **800 enfants parrainés. Objectif : 1000 enfants en 2022 ! 😊**



Les étudiants en communication de Lyon et Besançon nous ont aidé dans la restructuration de notre communication (**vous avez probablement remarqué le nouveau logo ! 😊**)

1. Nouvelles des chantiers à Madagascar

- Chantiers terminés en 2021

A TAMATAVE : achèvement de l'extension du lycée

A ANTSIRABE : achèvement du lycée

- Chantiers poursuivis en 2021

A MADIORANO : construction du centre d'éducation à l'écologie

A FOTADREVO : construction d'une cantine

A TULEAR : Travaux d'extension du centre de jeunes handicapés « AKANY FANANTENANA ».

A TANANARIVE : Succès croissant de l'école de rue
Les étudiants en Kiné d'Ile de France ont contribué aux travaux du centre AKANY.

La fondation **PACIFICO** nous a renouvelé sa confiance en participant au **financement des travaux du centre AKANY de Tuléar**.

Notre mécène **DELABIE** finance un collecteur d'eau de pluie à **TAMATAVE** et contribue au centre **AKANY de TULEAR**. Il vient aussi de financer sur **TULEAR** des toilettes pour le **lycée IPB**.

Chantier handicapé de TULEAR : La phase 2 s'est terminée, mi-octobre :



2. Nos autres actions à Madagascar

Expédition de matériel – Les antennes de Bretagne, de Normandie et Hauts de France ont réussi cette année encore à collecter et envoyer des livres scolaires et du matériel médical, à Madagascar.

Fauteuils handisport - Grâce à l'aide des jeunes Kinés nous avons permis à de jeunes handicapés de se construire des fauteuils handisport pour participer à un championnat national de basket. **Qu'ils ont gagné !**

3. Les soutiens en Centrafrique

En 2021, la situation en Centrafrique s'est en partie stabilisée, après une année 2020 à nouveau difficile. **Nous en avons profité pour reprendre l'instruction de nouveaux projets d'investissement :**

-Extension de l'école de **NZILLA** et **équipement de l'école de BOSSANGOA.**



4. Les parrainages

A Madagascar, grâce à nos actions de communication ciblées, nous sommes arrivés à recruter un nombre important de nouveaux parrains.

Ce qui nous permet aujourd'hui de parrainer nominativement plus de **350 enfants**, auxquels s'ajoutent plus de **450 enfants** sous forme de parrainages de groupe.

Les moyens de communication sur place sont difficiles. Certaines de nos missions n'ont pas d'électricité stable ni de réseau internet. Le transfert est donc compliqué pour tous. Néanmoins, les courriers de vos filleuls vous sont transmis par mail ou par courrier.

Les parrains qui veulent envoyer un courrier à leur filleul peuvent envoyer un mail à contact@ahsmc.fr ou l'expédier au siège.

Dans le cadre de la protection de l'enfance, l'association a fait le choix de ne pas créer de lien direct enfants/parrains (autres que les courriers).

En RCA, 65 filleuls sont toujours parrainés mais l'insécurité retarde encore la remontée des informations.

5. Nos relais locaux

Rappelons que tous nos dons et tous nos soutiens sont envoyés directement aux missions malgaches et centrafricaines, avec lesquelles nous travaillons.

Nous pouvons ainsi assurer que toute aide parvient effectivement aux destinataires finaux. **Grâce au travail de nos bénévoles, nos coûts de fonctionnement et de communication restent, cette année encore, inférieurs à 5% du total de nos ressources.**

6. Invitations

> **Participez à notre prochaine Assemblée générale** : notre association est aussi la vôtre. Venez nous rejoindre à l'assemblée générale pour rencontrer les représentants des jeunes, partant sur les chantiers d'été et les sœurs représentant les missions de Madagascar et de Centrafrique. Nous comptons sur votre présence le samedi 12 mars 2022 à 14.00 à la salle paroissiale **Saint Jean-Baptiste de Grenelle, Paris 15e.**

> **Soutenez-nous** : tous les fonds et soutiens distribués par notre association proviennent de vos dons. Si vous êtes déjà engagés dans un parrainage, **pensez à en verser le solde avant la fin de l'année.**

Si vous découvrez notre association et souhaitez y contribuer, **utilisez le bon de soutien ci-dessous.**

Si vous êtes un de nos donateurs fidèles, aidez-nous à en trouver de nouveaux, en parlant de votre soutien à l'un de vos proches.



> **Donnez-nous votre adresse mail.** Nous avons toujours cherché à maintenir nos frais de gestion au plus bas. Un des postes les plus importants est celui des frais postaux et d'impression.

Aidez-nous à réduire nos frais en nous donnant votre adresse électronique. Nous pourrions ainsi vous envoyer nos journaux, plaquettes et courriers en format numérique.

Utilisez le bon de soutien ci-dessous ou **envoyez un mail à contact@ahsmc.fr** en fournissant votre identité et adresse postale complètes pour que nous puissions bien vous identifier parmi nos donateurs.



Envoyez vos chèques à : **ENFANCE MADAGASCAR AHSMC**

14 Place Etienne Pernet 75015 PARIS (nouvelle adresse)

Vos virements sur l'IBAN: FR76 3000 3034 9100 0500 8931 845 / BIC: SOGEFRPP

(Envoyez-nous ce formulaire pour bien vous identifier - un reçu fiscal vous sera adressé)

- Parrainage nominatif d'un enfant (20 euros/mois pendant un an) 240 euros
- Parrainage scolaire libre euros
- Don libre de soutien aux missions et chantiers euros

NOM, Prénom : email :@.....

Adresse :Code postal / Ville.....